

fête de la
Science 30 ans

CULTURE
SCIENCE
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

[APPEL À PARTICIPATION]

LA FÊTE DE LA SCIENCE
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DU 1er AU 11 OCTOBRE 2021



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté
Égalité
Fraternité

REGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

les petits
débrouillards

Coordination régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Association Les Petits Débrouillards PACA

51 avenue de Frais Vallon Bat A - 13013 Marseille

fetedelascience@recherche.gouv.fr

06 21 64 79 84

TABLE DES MATIÈRES

<u>QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?</u>	<u>3</u>
<u>METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION</u>	<u>3</u>
<u>QUI PEUT PARTICIPER ?</u>	<u>3</u>
<u>QUAND ?</u>	<u>3</u>
<u>OÙ ?</u>	<u>3</u>
<u>SOUS QUELLE FORME ?</u>	<u>4</u>
<u>POUR QUI ?</u>	<u>4</u>
<u>SUR QUELLE THEMATIQUE ?</u>	<u>4</u>
<u>POUR QUELS OBJECTIFS ?</u>	<u>6</u>
<u>PRÉCONISATIONS LIÉES A LA CRISE SANITAIRE :</u>	<u>6</u>
<u>COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?</u>	<u>7</u>
<u>INSCRIPTION</u>	<u>7</u>
<u>OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »</u>	<u>7</u>
<u>UN SOUTIEN FINANCIER : LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS</u>	<u>8</u>
<u>COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET ?</u>	<u>9</u>
<u>AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL</u>	<u>9</u>
<u>AU NIVEAU DEPARTEMENTAL</u>	<u>9</u>
<u>AU NIVEAU LOCAL</u>	<u>9</u>
<u>LE KIT DE COMMUNICATION</u>	<u>11</u>
<u>CALENDRIER 2021</u>	<u>11</u>
<u>LES DATES CLES</u>	<u>11</u>
<u>LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS</u>	<u>11</u>
<u>CONTACTS</u>	<u>13</u>

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis **30 ans** par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations ! Professionnels, bénévoles, scientifiques, amateurs, artistes, associations, bibliothèques, universités, instituts de recherche, entreprises, pôles de compétitivité, musées, laboratoires... **C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !**

QUAND ?

La Fête de la Science se déroule cette année en France du **1er au 11 octobre 2021**.

OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des Sciences de la région : Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Berre l'Etang, Carpentras, Digne-les-Bains, Gardanne, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Marseille, Nice, Sophia-Antipolis, Tallard, Technopôle de l'Arbois, Villefranche sur Mer, Villeneuve Loubet, etc. Pour davantage de renseignements sur votre territoire, contactez votre coordination départementale (Cf « Contact »).

SOUS QUELLE FORME ?

Dans le cadre de cet événement national, il s'agit de proposer des formats innovants, festifs et d'ampleur, en s'associant à d'autres acteurs du territoire. En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- proposer une action unique
- proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation (opération phare¹)
- organiser et/ou participer à un parcours scientifique². Le jeudi sera dédié aux opérations portes ouvertes de sites sous le label « Voyage en Labo Inconnu ».
- mettre en place et/ou s'associer à un Village des Sciences³

1 Opération phare : événement pouvant être réalisé en partenariat, recouvrant au moins 5 actions sur plus d'une demi-journée.

2 Parcours scientifique : événement permettant la visite de différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute une région.

3 Village des sciences : événement grand public mobilisant sur un site unique au moins 15 stands.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles... Tout est permis pour transmettre ses connaissances, si l'on respecte certaines règles : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, son cadre est convivial !

N.B. : Si vous souhaitez proposer un Village des Sciences ou une opération phare ouverts aux porteurs de projets, contactez votre coordination départementale qui vous accompagnera dans la démarche à suivre (Cf rubrique « Contact »).

POUR QUI ?

La Fête de la Science s'adresse à tous : grand public ou scolaire, petits et grands, novices ou experts, ... Afin de bien monter son projet, il est important de savoir à qui l'on s'adresse pour adapter sa proposition.

SUR QUELLE THÉMATIQUE ?

A l'occasion des « **30 ans de la Fête de la Science en 2021** », l'édition 2021 au niveau national pointera la thématique :

« L'émotion de la découverte »

Dans toutes les disciplines scientifiques, de la physique à la biologie en passant par l'archéologie, la découverte est le moment où les chercheurs touchent du doigt une nouvelle explication, un résultat inédit, une évolution de pensée par rapport aux communications scientifiques publiées jusque là.

C'est bien sûr l'aspiration et le moteur de la recherche : faire progresser la connaissance. Elle s'associe souvent à un sentiment d'exaltation et de joie, mais aussi parfois d'étonnement, d'incompréhension ou de remise en question, quand les résultats obtenus divergent du postulat initialement posé.

L'émotion de la découverte, c'est aussi un sentiment partagé par les citoyens lorsqu'ils rencontrent, auprès des chercheurs, de nouvelles thématiques, de nouvelles histoires et des nouveaux savoirs, qui enrichissent leur quotidien et leur vision du monde.

Les « 30 ans » de la Fête de la science, c'est donc un moment privilégié de partage et de dialogue entre le citoyen et le scientifique, autour d'une même curiosité, d'une même passion : la découverte !

Attention : Afin de préserver un élément de surprise pour le public et créer l'événement autour des 30 ans, la thématique annuelle est soumise à embargo jusqu'à fin juin 2021.

POUR QUELS OBJECTIFS ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

- ✓ **Partager** le goût des sciences
- ✓ **Sensibiliser** le grand public aux avancées technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne
- ✓ **Expliquer** la démarche scientifique et le travail de recherche
- ✓ **Intéresser** les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
- ✓ **Contribuer** à la diffusion des savoirs
- ✓ **Favoriser les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure**

PRÉCONISATIONS LIÉES A LA CRISE SANITAIRE :

En raison des incertitudes liées à la crise Covid pesant sur l'organisation et le maintien de la programmation 2021 de la Fête de la Science, il est fortement recommandé, bien que les porteurs soient encouragés à proposer des actions en présentiel (fondamentale de la Fête de la Science), d'envisager dès l'appel à participation des alternatives ou plan B en cas de renforcement des règles sanitaires.

Pour ce faire, il est possible de contribuer à différents dispositifs expérimentés en 2020 permettant de maintenir une activité et visibilité pendant l'événement :

- **Sciences dans les Classes** : intervenir au sein d'un établissement en présentiel dans les limites des règles sanitaire des établissements.

- **Rendez-vous live** : consolider une programmation régionale de rendez-vous en visio (conférences, expériences à vivre en direct, visite guidée de sites de recherche...).

- **Village des Sciences Virtuel** : Enrichir de vos ressources ludiques en ligne le site <https://www.villagedessciencessud.fr>. Le site rassemble expositions, visites virtuelles, expériences à faire à la maison, serious game, sciences participatives... toute ressource interactive pouvant être explorée en autonomie par le grand public ou les publics scolaires.

N'hésitez pas à vous entretenir avec votre coordination départementale pour vous aider à construire votre action.

COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (Cf. rubrique « *Contacts* »).

INSCRIPTION

Pour l'édition 2021, l'inscription de votre projet se fait **directement en ligne**, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUTUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

À savoir : les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir **le plus précisément possible** la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination (cf contacts p.10).

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 22 mai 2021.

Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le **10 juin 2021**. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

✓ **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit du **1er au 11 octobre 2021**.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication ainsi qu'en aval de la manifestation, une évaluation de l'opération qui contribuera au bilan Fête de la Science (les modalités de cette évaluation vous seront fournies en amont de l'événement par votre coordination).

✓ **Le principe de gratuité**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

✓ **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

✓ **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux habituellement payant ne peut suffire à une labellisation, un plus doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

Attention, le respect de ces règles déontologiques et l'engagement des porteurs sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le remboursement des subventions accordées par l'État et la Région.

UN SOUTIEN FINANCIER : LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet. À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET ?

La communication générale autour de la Fête de la Science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale, départementale). La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

La coordination régionale s'occupe des relations presse et de la diffusion de la communication régionale, elle fait le lien entre les coordinations départementales et le national.

- ✓ Le site national : www.fetedelascience.fr se fera le relais de votre projet Fête de la Science
- ✓ Des réseaux sociaux assureront une communication plus ponctuelle, en amont et pendant l'événement⁴:
 - Page Facebook national : www.facebook.com/fetedelascience
 - Compte Twitter national : <http://twitter.com/FeteScience>
 - Page Facebook régional : www.facebook.com/fetedelasciencePACA
 - Compte Twitter régional : https://twitter.com/fds_paca
 - Site Echosciences : <https://www.echosciences-paca.fr/>

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Chaque coordination départementale prend en charge les relations presse et partenariats de communication et diffuse les programmes et supports à l'échelle départementale. Elle fait également le relais de la programmation du territoire sur internet via son site, son événement Facebook ou son compte Twitter⁵.

AU NIVEAU LOCAL

Vous êtes invités à assurer la communication sur votre territoire et à diffuser les programmes et supports auprès de vos partenaires et relais locaux.

Pour cela du matériel sera mis à votre disposition début septembre (la commande des supports se fera auprès de votre coordination départementale avant fin juin).

- ✓ programme régional
- ✓ affiches A4
- ✓ affiches A3 personnalisables
- ✓ calicots (banderoles horizontale sans date, réutilisables)
- ✓ affiches type Decaux (120x170)

4 En tant que porteur de projet Fête de la Science, vous pouvez également contribuer en ajoutant à vos publications **#FDS2021** et **#FDSPACA** afin que celles-ci puissent être relayées par ces comptes.

5 N'hésitez pas à « liker » et partager les comptes et événements de votre coordination départementale.

LE KIT DE COMMUNICATION

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web, ... seront mis à disposition et accessible dans une boîte à outil informatique.

Si vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devrez obligatoirement situer le projet dans la Fête de la Science (par conséquent respecter la charte graphique) et mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui vous sont fournis : celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, de la Délégation de la Recherche et de la Technologie Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et du réseau Culture Science Provence-Alpes-Côte d'Azur). De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination départementale.

CALENDRIER 2021

LES DATES CLÉS

- ✓ **Les 13 et 15 avril** : Formation de prise en main des outils Escape game **ouverte à tous les porteurs de projet** (voir les escape game: <https://www.villagedessciencessud.fr/escapegames>)
- ✓ **10 mai** : Formation aux outils numériques **ouverte à tous les porteurs de projet**
- ✓ **22 mai** : Date limite de soumission des projets (*aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date*)
- ✓ **10 juin** : Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis
- ✓ **Début septembre** : Mise à disposition des outils de communication
- ✓ **Du 1er au 11 octobre** : Fête de la Science
- ✓ **19 novembre** : Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

- ✓ **22 mai** : Date limite de réception des demandes de remboursement de frais
- ✓ **10 juin** : Commission d'attribution des remboursements de frais
- ✓ **19 novembre** : Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais

CONTACTS

Construction, inscription ou accompagnement de votre projet. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département :



Coordination **régionale**
Tél. 06 21 64 79 84
fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Coordination **Alpes de Haute-Provence**
Fabien MARQUET – Romuald COUTENCEAU
Tél. 04 92 76 69 69 / 06 16 83 07 99
f.marquet@centre-astro.fr
r.coutenceau@centre-astro.fr



Coordination **Hautes-Alpes**
Ophélie Pochon
Tél. 04 92 53 92 70 / 07 85 07 44 18
ophelie@gsa05.fr



Coordination **Alpes-Maritimes**
Anne-Sophie COLDEFY
Tél. 07 78 68 33 28
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Coordination **Bouches-du-Rhône**
Agathe Mattei
Tél. 06 21 64 79 84
a.mattei@debrouillonet.org



Coordination **Var**
Lénaïc FONDREVELLE
Tél. 04 94 67 51 97 / 06 21 24 08 25
fetedelasciencevar@gmail.com



Coordination **Vaucluse**
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahua@gmail.com